

14.01.2015 - 14:53 Uhr

Travail.Suisse soutient le financement axé sur la personne pour les cours préparatoires

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, se réjouit de la décision du Conseil fédéral portant sur le financement des cours préparatoires pour les examens professionnels et examens professionnels supérieurs au moyen d'un modèle axé sur la personne. Cela permet à l'avenir d'assurer la libre circulation des étudiants dans ce secteur, de niveler l'inégalité des traitements et de réduire les différences en ce qui concerne le soutien financier des étudiants des hautes écoles.

Depuis la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 2004, la formation professionnelle supérieure fait partie du domaine de formation du secteur tertiaire. Son financement ne correspond cependant en aucun cas aux pratiques d'usage dans ce domaine. Des adaptations sont donc absolument nécessaires, en particulier en ce qui concerne le soulagement financier des étudiants.

Travail.Suisse salue donc particulièrement le fait qu'à l'avenir les cours préparatoires pour les examens professionnels et examens professionnels supérieurs soient financés par un nouveau modèle. Ce modèle se distingue surtout par ses trois points forts :

Premièrement : Il permet la libre circulation des étudiants. Toute personne qui assiste à un cours préparatoire doit, à partir de 2017, avoir le droit de faire valoir le remboursement d'une partie des coûts du cours préparatoire par les pouvoirs publics. La libre circulation des étudiants dans les cours préparatoires est ainsi établie.

Deuxièmement : Disparition du traitement inégal des étudiants. Il y a, aujourd'hui déjà, des fonds dans le système. Mais tous les étudiants ne peuvent pas en profiter. Avec l'introduction du modèle de financement axé sur les personnes, tous les étudiants recevront, à l'avenir, un soutien des pouvoirs publics.

Troisièmement : les coûts de formation des étudiants dans les cours préparatoires vont baisser à l'avenir et se rapprocher de ceux des étudiants des hautes écoles. Cela dépend en fait beaucoup du montant des dépenses supplémentaires sur lequel le parlement va se mettre d'accord dans le message FRI 2017-2020.

Travail.Suisse va aussi s'engager à l'avenir pour que tous les étudiants du secteur tertiaire soient traités à peu près de la même manière sur un plan financier.

Contact:

Bruno Weber-Gobet, Responsable de la politique de formation,
Travail.Suisse
Tél. 031 370 21 11, 079 348 71 67
Email: weber@travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100767120> abgerufen werden.